



CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO

E-E200395

VALABLE JUSQU'AU

21/03/2026

ÉDITÉ LE 27/01/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/11/2016

Forme juridique : EI
DEPUIS LE 31/12/2024

Capital : 0

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC /

Siret : 822 012 936 00016

Code NACE : 4334Z

Numéro caisse de congés payés : 0015653

Assurance Responsabilité Travaux :
QBE 24015148174

Assurance Responsabilité Civile :
QBE 24015148174

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/11/2024

Raison sociale : REUNION PEINTURE ETANCHEITE MME MAILLOT
MARIE JOCELYNE

Sigle : RPE
13 TER CHEMIN MONT ROSE
DEUX RIVES
97441 SAINTE-SUZANNE

Téléphone : 06 93 02 96 94

Fax : /

Portable : 0693029694

Responsabilité légale :
MAILLOT MARIE JOCELYNE CHEF D'ENTREPRISE

Site Internet : /

E-mail : rpe.maillot@gmail.com

Effectif moyen : 7

Tranche de classification : EFF2

Chiffre d'affaires H.T. : 1 449 992

Tranche de classification : CA5

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
3211	Étanchéité en matériaux bitumineux en feuilles (Technicité courante)	7	22/03/2024
6111	Peinture et ravalement (Technicité courante)	7	22/03/2024
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi. Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOUR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

QUALIBAT REUNION
C/O FRBTP
RUE DU PONT
CS 41051
97404 SAINT-DENIS CEDEX

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.